

# SantéPublique éditions

Le 7 septembre 2011

## Lettre ouverte à

Monsieur le Maire de

Nos réf. : 11/036

Objet : **Réagir en situation d'urgence**

**Votre Ville menacée par une centrale nucléaire**

**L'OMS déclare les radiofréquences "cancérogènes possibles"**

**Protection des enfants contre les antennes-relais près des écoles**

**Ampoules basse consommation : progrès ou désastre ?**

Monsieur le Maire,

Vous êtes en première ligne en cas de situation d'urgence et l'ouragan Irene aux USA nous a rappelé **l'étendue des responsabilités du Maire** et le poids des décisions qu'il est amené à prendre pour **assurer la sauvegarde de la population**.

Confronté à une situation d'urgence, êtes-vous prêt à mettre en œuvre **l'évacuation des populations menacées**, comme l'a fait M. Bloomberg, Maire de New York ?

L'article ci-joint ***Réagir en situation d'urgence*** alimentera utilement votre nécessaire réflexion à ce sujet.

Votre Ville est l'une **des 69 grandes villes menacées par une centrale nucléaire française** (voir son nom dans les tableaux ci-joints). Mais elle est située en dehors du Plan Particulier d'Intervention (PPI) prévu par le plan ORSEC, qui est limité à 10 km.

Savez-vous que, **moins de trois semaines** après l'accident survenu le 11 mars dernier à la centrale nucléaire de Fukushima au Japon, **le réseau d'eau potable a été contaminé** à Tokyo, située à 250 km ?

Début août 2011, des ***spots radioactifs*** ont été mesurés sur le sol de Tokyo à des niveaux très importants, qui avaient entraîné en 1986 l'évacuation de la population autour de la centrale de Tchernobyl. Si ce fait est resté confidentiel, c'est parce que l'information sur le nucléaire est soigneusement contrôlée.

Conséquence de cette *omerta* : **le décideur que vous êtes ne dispose pas de l'intégralité des données nécessaires** à la prise de décisions éclairées.

Il y a une réalité dont la presse s'est fait l'écho, c'est le **désarroi des maires et des préfets japonais** confrontés aux conséquences humaines de la catastrophe nucléaire. **C'est une situation que nous ne vous souhaitons pas de vivre.**

Pourtant, ce ne sont ni Henri Proglio, Pdg d'EDF, ni les directeurs des centrales qui auront à gérer les conséquences d'un accident sur les populations alentour.

**Que ferez-vous en cas d'accident à la centrale nucléaire située près de votre Ville ?**

**Une écrasante responsabilité vous incombera**, alors même que vous n'avez aucun contrôle opérationnel sur cette centrale. Ordonnez-vous l'évacuation de la population ***avant qu'elle soit trop contaminée pour être acceptée ailleurs ?***

**L'arrêt de cette centrale avant qu'une catastrophe s'y produise est votre seule garantie** contre le risque d'avoir à prendre ce type de décision ô combien difficile.

Le risque nucléaire est intangible, jusqu'à ce que l'accident se produise. Mais :

*« L'accident nucléaire n'est limité ni dans l'espace, ni dans le temps. »*

— Bernard Laponche, physicien nucléaire, Global Chance.

Le site **www.santepublique-editions.fr** diffuse des informations inédites, non publiées par la presse parce qu'elle reçoit d'importants budgets publicitaires d'EDF (voir notamment la **centrale nucléaire inondée aux USA depuis juin 2011**).

Les informations exclusives en ligne sur ce site portent également sur les **effets délétères des ondes électromagnétiques**.

Ainsi, le dossier des **décès d'enfants près des antennes-relais** de téléphonie mobile changera probablement votre regard sur vos écoles exposées aux antennes-relais (Voir aussi le documentaire *Mauvaises ondes* diffusé par la chaîne publique France 3 le 18 mai dernier, en lien direct sur notre site).

Avez-vous recensé les cas **d'enfants cancéreux dans votre Ville** ? Avez-vous vérifié la **présence d'antennes** à proximité de l'école qu'ils fréquentent ? Il vous incombe d'**agir avant que d'autres cas se déclarent**, en sollicitant votre Conseil Municipal pour qu'il prenne une **délibération protégeant les écoles** (modèle sur notre site).

À moins que vous n'acceptiez d'endosser la responsabilité de **sacrifier des enfants** sur l'autel de la technologie ?

Lorsque vous et moi, nous étions enfants, **les adultes détenteurs du pouvoir nous protégeaient de leur mieux**. Pourquoi n'assurons-nous pas aujourd'hui, à notre tour, le même niveau de protection à nos enfants ?

Nous, les 40-60 ans, qui sommes aujourd'hui au pouvoir, **portons la responsabilité de l'avenir de notre société**.

Nos décisions façonnent les cerveaux des jeunes. Je ne vous cache pas avoir été atterrée, en janvier dernier, d'entendre sur un salon, au stand d'une école d'optique qui ouvre prochainement une nouvelle formation « **audio-prothésiste** », un jeune de 20 ans me dire : « *J'ai plein de copains qui veulent faire ce métier parce qu'ils savent qu'il y aura du boulot, avec les effets des téléphones portables et des Ipod* ».

Ainsi **notre négligence** d'adultes à protéger la santé **se transforme, à la génération suivante, en cynisme**.

Est-ce vraiment cet exemple que nous voulons montrer, cette voie que nous voulons tracer et **cet avenir que nous voulons construire** ?

Autre révélation en ligne sur notre site : **la tromperie sur les ampoules basse consommation**. Présentées comme une panacée, ces ampoules contiennent du mercure et émettent des radiofréquences, des UV et des champs magnétiques : un véritable **désastre environnemental et sanitaire**. Rendez-vous sur notre site pour prendre connaissance de l'enquête et agir en conséquence dans vos **bâtiments municipaux** (Voir aussi le documentaire diffusé par la chaîne publique France 2, en lien direct sur notre site : *Envoyé spécial : Des ampoules pas si claires*, 28 avril 2011).

Le 31 mai 2011, le directeur et les experts du Centre International de Recherche sur le Cancer, dépendant de l'OMS, ont annoncé qu'ils classaient les radiofréquences et les micro-ondes comme « **cancérogènes possibles pour les humains** » et qu'ils procèderont à leur réévaluation lorsque de nouvelles études seront disponibles.

Concrètement, cela signifie qu'ils vont continuer à compter les malades. C'est-à-dire **compter les morts**, puisque le cancer est une maladie mortelle.

En 2011, en France, **1 000 nouveaux cas de cancer sont diagnostiqués chaque jour**. Le cancer est devenu la première cause de mortalité. Et ce sont aussi nos ami-e-s, sœurs, frères qui sont touchés, dans notre génération des 40-60 ans.

Mon enquête de 10 ans a abouti à un résultat simple et facile à utiliser pour se protéger : **le coucher tardif systématique est la cause de bon nombre de maladies graves, dont le cancer**. Les champs électromagnétiques provoquent le manque de sommeil nocturne car ils détruisent la mélatonine, une hormone qui induit le sommeil et n'est produite que dans l'obscurité. C'est ainsi que l'exposition chronique tant aux appareils électriques et sans fil qu'à la lumière nocturne a pour conséquence la maladie grave.

Ce résultat ne devrait-il pas profiter aux habitants de votre Ville ? Je me tiens à votre disposition pour mettre en œuvre des **actions d'information et de prévention**, notamment auprès des parents, des jeunes et des professionnels de santé.

**Le nucléaire et l'explosion des cancers sont deux sujets connexes qui appellent une solution identique** : réduire l'utilisation des appareils électriques et électroniques (à domicile, dans l'espace urbain et les transports en commun, les lieux publics, les commerces...), pour **réduire à la fois le besoin en électricité et l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques pathogènes**.

Souhaitant contribuer utilement à vos réflexions, et **dans l'attente de votre réponse**, Je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, mes meilleures salutations.

**Annie Lobé**  
Journaliste scientifique

**Pièces jointes :**

1. *Réagir en situation d'urgence*
2. *Villes, populations et vins menacés par les centrales nucléaires françaises*
3. *L'OMS déclare le téléphone portable cancérogène. Qui sont les cobayes ?*
4. *Téléphone portable : la pseudo-protection conseillée par les médias*
5. *Ampoules basse consommation : Progrès ou désastre ?* et Pétition

Comment réduire la consommation électrique	Comment se protéger de la contamination radioactive
<p><b>Individuellement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réduire la puissance de son compteur électrique et utiliser les appareils alternativement plutôt que simultanément (pour écrêter les pics de consommation).</li> <li>- opter pour des loisirs ne consommant pas d'électricité : lecture de livres, mots croisés, dessin, écriture, promenade, pratique sportive...</li> <li>- utiliser un téléphone filaire qui se branche uniquement sur une prise téléphonique et un modem filaire pour la consultation d'Internet (une <i>box</i> wi-fi consomme environ 150 kWh/an)</li> <li>- diminuer le nombre de points lumineux, à pourvoir <b>d'ampoules à incandescence</b> car tous les autres types d'ampoules comportent de graves inconvénients : par exemple, les ampoules basse consommation fluocompactes émettent des UV, des radiofréquences (même éteintes) et des champs magnétiques (cancérogènes possibles pour l'homme, selon l'OMS). Et le mercure qu'elles contiennent fuit pendant l'utilisation*.</li> </ul> <p><b>Professionnellement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dans les bureaux : relever les stores et éteindre la lumière artificielle ; ne pas éclairer ni laisser des appareils sous tension le soir, la nuit et le week-end, en l'absence du personnel.</li> <li>- téléphonie et Internet : opter pour des technologies filaires, moins gourmandes en énergie électrique.</li> <li>- ordinateur : un seul appareil par personne, programmer l'écran de veille automatique noir en cas de non-utilisation durant plusieurs minutes.</li> <li>- commerçant : enlever une ampoule sur deux ou sur trois, ne pas éclairer les vitrines la nuit.</li> <li>- architecte : concevoir logements et bureaux munis de grandes baies vitrées pour laisser entrer la lumière naturelle pendant la journée.</li> </ul> <p><b>Collectivement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminuer l'éclairage nocturne urbain et dans les transports collectifs (métro, trains, trams) en enlevant une ampoule sur deux, ou plus, en fonction du pourcentage d'économie visé.</li> <li>- Mettre hors tension les panneaux publicitaires déroulants ou lumineux, les enseignes lumineuses géantes sur les toits des immeubles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- prendre une douche d'eau tiède non contaminée, en incluant les cheveux, et sans frotter.</li> <li>- consommer de l'eau en bouteille et des légumes en conserve (pots de verre) produits hors des zones contaminées.</li> <li>- consommer de la pectine de pomme (chélateur des radionucléides). Elle se trouve sur leur peau. Prendre du charbon végétal activé (adsorbant de nombreux polluants au niveau intestinal).</li> <li>- protéger sa mélatonine : se coucher au moment de la tombée de la nuit, avant d'utiliser l'éclairage artificiel ; débrancher chaque appareil électrique après utilisation ; ne pas utiliser les écrans après la tombée de la nuit ; renoncer au téléphone portable et à tous les appareils sans fil ; choisir un modèle d'ordinateur certifié par le TCO.**</li> </ul> <p><b>À propos de la mélatonine**</b></p> <p>Hormone naturellement produite dans le cerveau pendant les périodes d'obscurité et en l'absence de champs électromagnétiques et de micro-ondes, la mélatonine est un nettoyeur de radicaux libres et un antioxydant plus efficace que soit la vitamine C, soit la vitamine E. Son effet oncostatique (anticancéreux) a été démontré <i>in vitro</i>, <i>in vivo</i> et par des études cliniques sur l'homme. Elle protège les tissus et les cellules contre les dommages causés par les radiations ionisantes. Dans une étude publiée en 1996, des prélèvements sanguins ont été effectués sur des volontaires humains 5 à 10 minutes <i>avant</i>, puis 1 et 2 heures <i>après</i> l'administration d'une dose orale de mélatonine (300 mg), puis exposés à des radiations ionisantes (Césium 137). Les prélèvements effectués 1 et 2 h après la prise de mélatonine comportaient moins d'aberrations chromosomiques et de micronucléi que ceux prélevés avant celle-ci. (<i>voir Vijayalaxmi, Russel J. Reiter et al. Mutat Res, 1996 Dec 20;371(3-4):221-8 : Melatonin and radioprotection from genetic damage: in vivo/in vitro studies with human volunteers, et David E. Blask et Hill, J Neural Transm (Suppl.) 1986 : 21 : 443-449 : Effects of melatonin on cancer : studies on MCF-7 human breast cancer cells in culture.</i>)</p> <p>Ces études démontrent que la mélatonine protège contre la leucémie radio-induite et le cancer du sein.</p>

\* Lire à ce sujet l'enquête d'Annie Lobé : *Ampoules basse consommation : progrès ou désastre ?*

\*\* Plus d'informations dans le livre *La fée électricité* et la conférence audio *La mélatonine et le sommeil*, par Annie Lobé, SantéPublique éditions. [www.santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr)